

A

**Règlement
d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage
de dessinateur en installations sanitaires**

du 26 septembre 1985

B

**Programme d'enseignement professionnel
pour les apprentis dessinateurs en installations sanitaires**

du 26 septembre 1985

Entrée en vigueur

1^{er} janvier 1986

Le texte de ces règlements et programmes d'enseignement n'est pas publié dans la Feuille fédérale. Des tirés à part peuvent être obtenus auprès de l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne.

4 mars 1986

Chancellerie fédérale

30488

Règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage de dessinateur en installations sanitaires du 26 septembre 1985

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1986
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	08
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	04.03.1986
Date	
Data	
Seite	671-671
Page	
Pagina	
Ref. No	10 104 657

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.